

1634_020.jpg



1634_709.jpg



Le Mercure François.

709

Ordonnance, d'estre declarez infames, pri-
uez de l'exercice de leur mestier, sans espe-
rance d'y pouuoir r'entrer, & de trois cens
liures d'amende, applicables comme des-
sus.

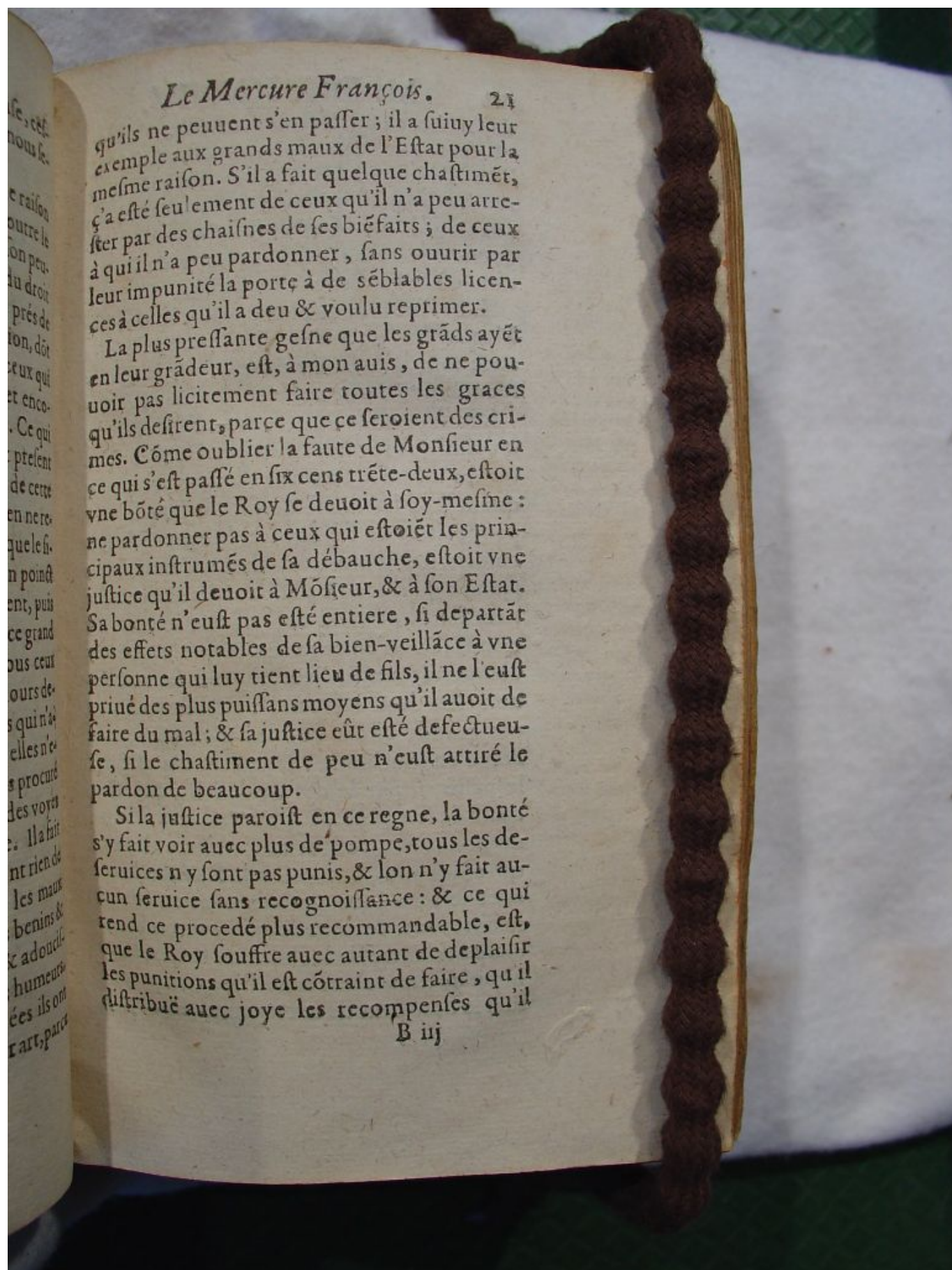
VII.

N'entendons neantmoins comprendre
aux deffenses de porter aucun ornement
d'or ou d'argent d'orpheuries, les gardes
d'espées & le bout des fourreaux, les bou-
cles des ceintures, pendans d'espées, bau-
driers & cordons de chapeaux. Toutes les-
quelles choses pourront estre d'or ou d'ar-
gent.

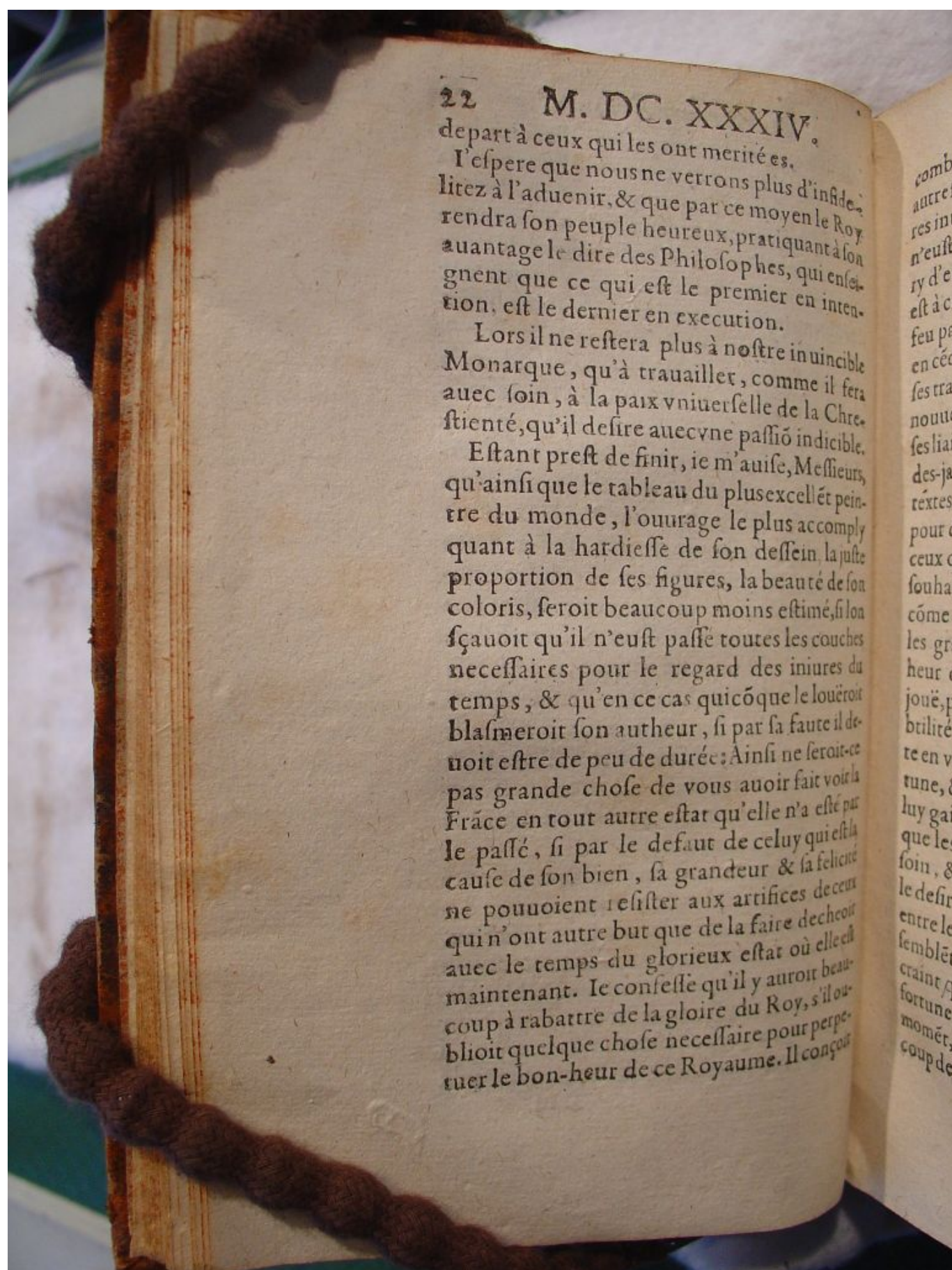
VIII.

Deffendons en outre à tous Carossiers,
de faire vendre ny debiter, du iour de la pu-
blication des presentes, aucuns carosses ou
litières brodez d'or, d'argent ou de soye, en
quelque façon & maniere que ce soit, ny
chamarrez de passemens d'or ou d'argent,
de passemens de Milan, satin brodé, ou pas-
semens veloutez: Ny pareillemēt faire dou-
bler d'aucune estoife de soye, les bottes, mā-
relets, custodes, bouts & goutieres desdits
carosses: Ny mesme faire dorer les bois des-
dits carosses & litières, à peine contre les
Carossiers & autres ouuriers contreuenans,
de cinq cens liures d'amende, de confisca-
tion de la marchandise & ouurage, & d'e-
stre declarez infames, bannis pour cinq ans
du ressort des Parlemens où les contrauen-
tions seront faites, sans qu'ils puissent iamais
Y x iij

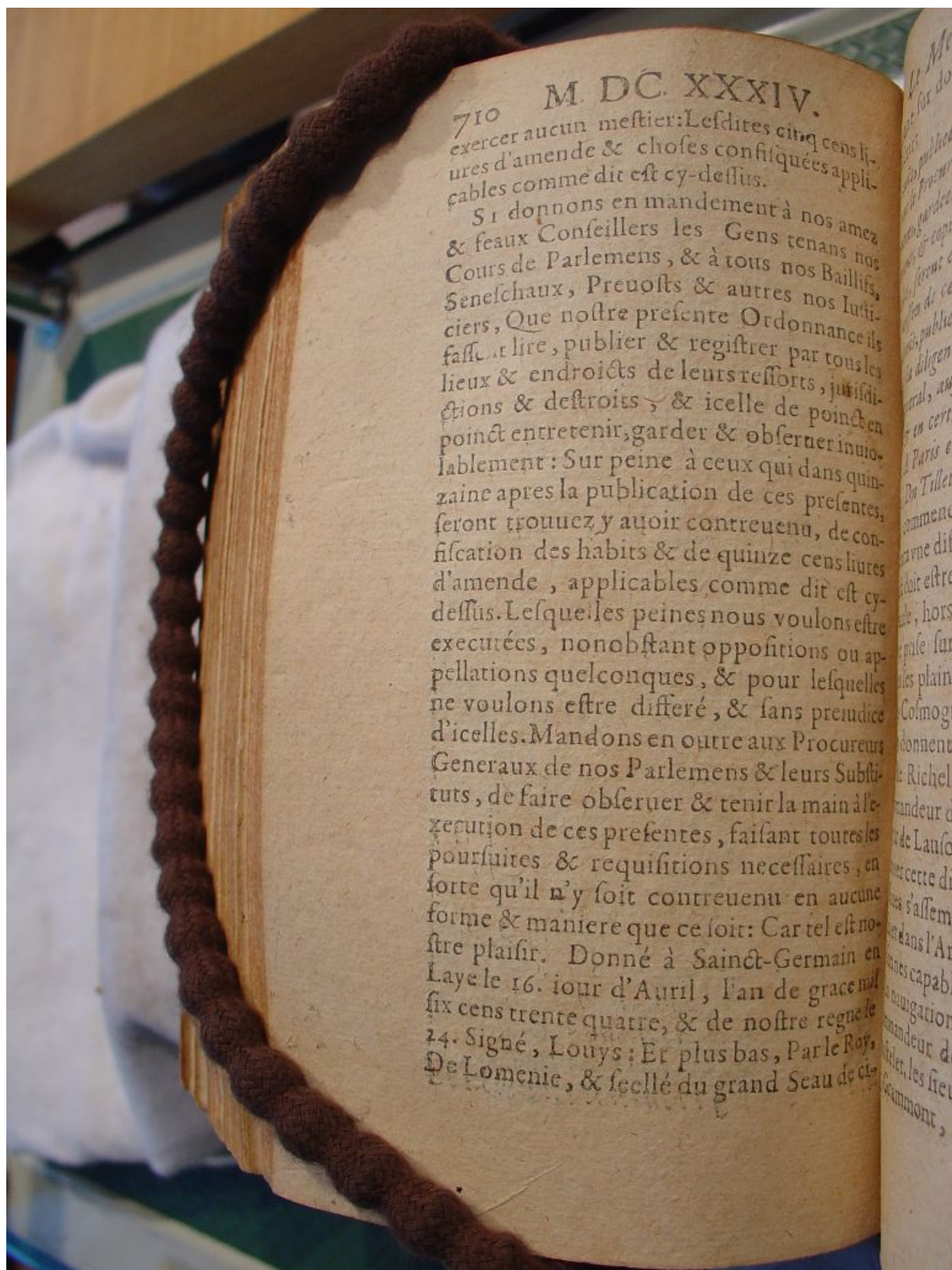
1634_021.jpg



1634_022.jpg



1634_710.jpg



1634_023.jpg

Le Mercure François. 23

combien il est à craindre, que ceux qui ont autrefois allumé le feu des dernières guerres intestines, qui eust cōsommé cet estat s'il n'eust esté esteint par la vertu du grād Henry d'éternelle memoire; Combien, dis-je, il est à craindre, que telles gensr'allument vn feu pareil pour enfin reduire ce Royaume en cédres, & priuer la posterité du fruiet de ses trauaux. Il sçait que les desseins de ce nouuel embrasemēt sont formez; que diuerses liaisons sont faites à ces fins; qu'on tâche des-ja d'esprendre les specieux & faux pretextes de pieté, dōt on s'est seruy par le passé pour de si funestes entreprises. Il considere ceux qui ne peuent estre eleuez selon leurs souhaits que par l'abaisement de la France, cōme vn pipeur, qui suporte avec patience les grands gains que la conduite & le bonheur du jeu donne à celuy contre lequel il joue, parce qu'il estime que l'adresse & la subtilité nō permise de sa main reparera sa perte en vn instāt, & le rendra maistre de la fortune, & de l'argent de celuy qui sans fraude luy gaigne le sien. Il voit à son grand regret, que les personnes qui deuroiēt avec plus de soin, & pourroient plus facilement secōder le desir qu'il a d'ēpēcher ces malheurs, sont entre les mains de ceux qui les machinēt, & semblēt du tout resignées à leur conduite: Il craint qu'un iour par ce moyen la rouē de la fortune de la France ne descende plus en vn momēt, qu'on ne la fait monter avec beaucoup de temps & de difficultez, qui n'ōt pas

B iiii

1634_711.jpg



1634_024.jpg



1634_712.jpg



1634_025.jpg

Le Mercure François. 23

Après que son Eminence eut acheué, le premier President & le sieur Bignon Aduocat General remercierent sa Majesté; puis fut leuë sa Declaration.

Louis par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. L'amour des Princes vers leurs peuples, & le respect & l'obeissance des sujets vers leurs souuerains, estant cōme les liens sacrez qui les vnissent, & conseruent cette heureuse intelligence, qui soustient & affermit les Empires; Il ne faut pas trouuer estrāge, que la douce & legitime domination des Roys nos predecesseurs, jointe à la reuerence & à la fidelité que les François ont naturellement pour leur Prince, ait durāt tant de siecles maintenu la puissance de cette Monarchie, & porté ses armes & sa reputation dās toutes les parties du monde. Mais ceux, dont l'ambition demesurée n'a peu, qu'avec vn extreme deplaisir, voir les bornes que la grandeur de cet Estat dōnoit à leurs desseins, ny cōsiderer sa gloire sans vne violente jalousie; reconnoissans que la seule diuision estoit capable de l'affoiblir, & que pour entreprēdre avec succēz contre la France, il la falloit cōbatre par elle mēme; Ils employèrent tous les moyēs, vserent de tous les artifices, & firent tous les efforts que la crainte d'un puissant voisin, & la passion de s'agrandir peuent rechercher pour rōpre les nœuds saincts & inuiolables, qui par vne juste dépendance attachent les

*Declaration
du Roy.*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan